

Le Canada reconnaît le principe de l'universalité de représentation et souhaite que les États divisés puissent eux aussi se faire entendre officiellement parmi nous. Les principes sont cependant toujours conditionnés par les faits et, avant d'atteindre cet idéal, il faudra surmonter de grandes difficultés d'ordre pratique. En effet, les Nations Unies et les États divisés ne retireraient aucun profit à porter leurs problèmes et leurs conflits particuliers devant une plus large assemblée.

Le Canada croit donc au principe de l'universalité de représentation, qui découle, selon nous, d'une importante considération: l'essor prodigieux des communications a neutralisé le temps et la distance qui isolaient autrefois les problèmes de chaque partie du monde et contribuaient souvent à leur solution en permettant un répit grâce auquel le jugement et le bon sens avaient le temps de se manifester.

Les problèmes internationaux ne peuvent plus être localisés facilement car ils deviennent tous des problèmes mondiaux susceptibles de mettre en cause la communauté mondiale, c'est-à-dire les Nations Unies. Il y aurait pléonasme à dire que les problèmes universels appellent des solutions universelles - et un organisme à représentation universelle pourrait en tous cas découvrir plus facilement ces solutions.

Je voudrais préciser mon propos en abordant brièvement quatre domaines où des problèmes se posent:

- les conflits armés
- l'environnement
- le désarmement et la limitation des armements
- le commerce mondial

Si on considère le monde d'aujourd'hui, on y voit des conflits armés ou des ferments de conflit armé dans plusieurs parties du monde. Les différends internationaux qui mettent en cause des pays membres, comme c'est le cas au Moyen-Orient, tombent nettement sous la responsabilité des Nations Unies. L'usage veut cependant qu'il en soit autrement lorsque les conflits sont confinés à un seul État. Cela soulève une question que je vais poser et commenter, mais à laquelle le Canada n'a pas de réponse définitive à proposer: à quel moment un conflit interne implique-t-il un trop grand nombre de nations pour qu'on puisse continuer à le considérer comme tel?

J'ai l'impression que partout dans le monde on s'inquiète de plus en plus de l'avènement de tragédies à propos desquelles la communauté mondiale, représentée aux Nations Unies, ne fait rien. Les pouvoirs dont disposent nos institutions pour résoudre les conflits, intérieurs ou internationaux, sont limités par deux réalités: les termes de la Charte et la volonté des pays membres.

Notre Assemblée ne constitue pas une autorité supranationale. A mon avis, le monde n'est pas prêt à accepter une telle autorité, ni aucune autre forme de gouvernement mondial. La plupart des nations du monde, jeunes ou vieilles, ont aujourd'hui des problèmes internes à régler et le Canada ne